

## POUVOIR CITOYEN

Nous avons décidé d'agir ! Vous informer, vous consulter, décider ensemble.

### LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE EXISTE ... À SAILLANS.

- **Un binôme de tête** : le maire V. BEYARD et sa première adjointe Annie MORIN
- **Sept commissions « participatives »** qui travaillent sur des thèmes précis
- **Des groupes « action-projet »** (GAP) qui définissent les priorités, et font des choix qui remontent ensuite au « comité de pilotage ». Ce sont des commissions extra-municipales qui font participer 225 personnes : c'est déjà une grande réussite démocratique ! Chacune est menée par un binôme de conseillers municipaux.
- **Un Comité de pilotage** (constitué de tous les élus référents) qui valide la décision
- **Le conseil municipal** entérine ensuite cette validation en réunion. La majorité est constituée des 2/3, à tous les niveaux. On compte 13 élus au conseil où la parité est respectée.
- **Le conseil des sages** constitué des personnes non élues : 6 personnes fondatrices du groupe initial, plus 6 volontaires tirés au sort après une réunion publique ; ils sont garants de la démarche dans un souci de « veille bienveillante ». Il se réunit une fois par mois. Il n'est pas dans l'action concrète afin de garder le recul nécessaire.

A chaque fois que c'est possible, on associe la population par des réunions publiques préalables pour informer et débattre. Cela prend du temps, bien sûr, ce que ne se privent pas de faire remarquer les détracteurs....

Mr KARAGIANNIS (un adjoint) \* donne l'exemple de **l'éclairage en ville** : cela a fait l'objet de deux réunions publiques, d'un long travail de réflexion, d'études avec des experts, avant de conclure, au bout de 9 mois, à la nécessité de différencier l'éclairage en ville et l'éclairage périphérique. Autre exemple concernant **les actions de solidarité** : 17 personnes bénévoles sont allées interviewer toutes les familles de la commune pour relever les priorités : aider les mères seules ? les personnes âgées ? la petite enfance ? L'équipe municipale seule n'aurait pu mener une enquête de cette ampleur : là, c'est un gain de temps considérable.

La municipalité a à cœur d'informer au mieux les habitants : 4 bulletins déjà sont sortis en un an dans un souci de transparence maximum. Les habitants peuvent aussi s'y exprimer librement.

Il existe aujourd'hui 18 commissions de travail, mais le conseil s'est limité à 5 GAP pour ne pas s'éparpiller et rester efficace.

Une charte a été écrite qui décline les valeurs des élus de ce conseil, visible sur le site de la mairie : <http://www.mairiedesailans26.fr/> \* Fernand KARAGIANNIS déclare être « dans la droite ligne de Stéphane HESSEL » ; il est chargé, en outre de la communication car cette expérience innovante de démocratie participative attire les associations de toute sorte et les médias l'équipe est très sollicitée